

Multi Accueil « Le Millepatte »

Projet d'Etablissement

Nous vous présentons ci-après le Projet d'Etablissement du multi accueil « Le Millepatte » selon le Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants :

Article R. 2324-29 :

Les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'[article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles](#).

« Le projet d'établissement ou de service comprend les éléments suivants :

« 1° Un projet social et de développement durable.

Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs. Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service et les actions de soutien à la parentalité proposées, le cas échéant dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32. Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'[article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles](#). Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable. »

« 2° Un projet d'accueil.

Ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil. Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage ;

« 3° Un projet éducatif.

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons ;

PROJET SOCIAL

Dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) entre la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la Communauté de Communes, a été défini un plan d'action autour de 5 axes à destination de la population.

Le multi accueil « Le Millepatte » se situe à Pouilly en Auxois, en Zone de Revitalisation Rurale. La gestion du multi accueil est assurée par la Communauté de Communes Pouilly – Bligny.

Etats des lieux

La Communauté de Communes présente une démographie stable, portée principalement par le solde migratoire, et une population assez équilibrée en tranches d'âges malgré une tendance au vieillissement.

Des tailles de ménages moyennes, situées entre la moyenne du Département et celle de la France, avec une hausse des familles de 2 enfants et une hausse des familles monoparentales.

Une démographie relativement répartie sur le territoire et concentrée sur Pouilly-en-Auxois au Nord du territoire (plus de 17% de toute la population) et sur Bligny-sur-Ouche au Sud.

Des logements majoritairement occupés par des propriétaires comme résidence principale, sauf au centre-est et aux pointes Nord et Sud répertorient davantage de résidences secondaires.

Des niveaux de revenus dans la moyenne mais plus faibles sur Bligny, un taux de chômage inférieur à celui de la France mais un taux de pauvreté en légère augmentation.

Des mobilités professionnelles et scolaires principalement dirigées en dehors du territoire, notamment vers Dijon (pour le Nord du territoire) et Beaune (pour le Sud du territoire).

Des professionnels de santé assez loin de la retraite, mais une couverture de la population par un médecin traitant moins bonne que sur les autres strates territoriales, bien que trouver un rendez-vous ne semble pas être une difficulté.

La Petite Enfance

Le multi accueil « Le Millepatte » représente le seul accueil collectif pour l'ensemble du territoire pour les enfants à partir de 2 mois et demi. Il existe sur le territoire des classes de Toute petite section pour les enfants à partir de 2 ans (dont une seule propose actuellement les temps périscolaires : cantine et garderie)

D'une capacité de 17 places agréées (+ 1 place d'urgence), le multi accueil est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi en adéquation avec la moyenne nationale.

Le multi accueil est situé au sein de la Maison des Enfants qui regroupe également le Relais Petite Enfance (qui a pour rôle le guichet unique également) et l'Accueil de Loisirs pour les temps périscolaires et extrascolaires des enfants de 3 ans à 11 ans.

La proximité du RPE de Pouilly et du multi-accueil au sein de la Maison des Enfants de Pouilly a permis de fluidifier la circulation de l'information sur les différents modes d'accueil auprès des parents.

En 2023, 57 assistantes maternelles plutôt bien réparties sur le territoire : 1/3 sur le secteur Bligny-sur-Ouche et 2/3 dans le secteur de Pouilly-en-Auxois.

Il reste actuellement des places chez les assistantes maternelles.

Les besoins Petite Enfance sont principalement couverts par l'accueil individuel qui est perçu comme dynamique sur ce territoire : 64% des enfants ayant un mode de garde sont accueillis chez une Assistante Maternelle, vient ensuite l'accueil en collectif.

Les familles privilégient la distance proximale de leur domicile pour le choix du mode de garde (hors multi accueil).

Bien que la majorité des parents n'ait pas de besoins spécifiques, les besoins d'accueil en horaires atypiques qui reviennent le plus sont l'accueil avant 7h30, après 18h30, ponctuel, ou le week-end. Ces besoins spécifiques concernent surtout les parents ayant recours à l'entourage / la famille.

Le multi accueil

Il est proposé 3 types d'accueil :

- l'accueil régulier (validés par la Commission d'attribution des places)
- l'accueil occasionnel (projet de socialisation avant l'école, familles aux besoins ponctuels)
- l'accueil d'urgence (familles en besoins d'urgence de mode de garde : reprise soudaine d'emploi, assistante maternelle non disponible...)

Depuis plus d'un an, nous notons une augmentation des demandes d'accueil régulier, et par conséquent une augmentation des places en accueil régulier (+9 en 2022 par rapport à 2021) ainsi qu'une large diminution des accueils occasionnels (-15 en 2022 par rapport à 2021). Ceci pouvant s'expliquer par la période post COVID avec des reprises d'emploi, le coût de la vie qui augmente également. La place d'urgence, peu exploitée précédemment, est très largement utilisée depuis fin 2021 (+ 10 places en 2022).

Le nombre d'enfants qui fréquentent le multi accueil ne cesse de croître également, avec plus de 70 enfants différents tout au long de l'année (tous accueils confondus).

Concernant les familles accueillies, les modèles de familles monoparentales ou séparées représentent 16% (sur 33 familles). Ce critère est mis en avant lors de l'attribution des places en accueil régulier. Les familles se situent pour la moitié avec des revenus situés plutôt dans la tranche supérieure (>3500€/mois).

Concernant la petite enfance, il a été choisi de développer la capacité d'accueil collectif pour répondre aux besoins des familles. En effet, depuis plus d'un an, les demandes d'accueil en accueil collectif ne cessent de croître obligeant la Communauté de Communes à refuser plusieurs dizaines de familles. Malgré la couverture optimale en accueil individuel grâce aux assistantes maternelles, les demandes initiales des familles ne sont pas contentées.

PROJET D'ACCUEIL

Le Multi-Accueil de la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois – Bligny-sur-Ouche accueille 17 enfants, de 2 mois et ½ à 4 ans, de manière régulière ou occasionnelle. Une place d'urgence est disponible sur la structure.

Cette ouverture répond aux besoins des habitants du territoire de la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois – Bligny-sur-Ouche, offrant une complémentarité avec le Relais Petite Enfance et l'accueil proposé à domicile par les assistantes maternelles.

L'établissement fonctionne conformément :

- Aux dispositions du décret du 30 août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans (code de la santé publique, articles R.2324-16 à R.2324-48) ;
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (circulaire CNAF du 29/06/2011)
- Aux dispositions définies dans le règlement de fonctionnement.
- A l'application de la Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant

Envers les familles, le multi-accueil c'est :

- Un lieu sécurisant et adapté pour l'accueil de leur enfant pendant leur temps de travail ;
- Un lieu d'échange, de partage et de socialisation pour leur enfant ;
- Une souplesse dans l'organisation personnelle : prendre du temps pour soi, pour faire une activité, aller à un rendez-vous ;
- Un moyen de favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Un soutien à la parentalité, une aide, des conseils dans l'éducation de leur enfant

Envers les enfants :

- Une préparation de l'enfant aux premières séparations, avant l'entrée à l'école maternelle ;
- La proposition d'un cadre sécurisant qui permet à l'enfant de s'éveiller ;
- L'ouverture au monde, la possibilité de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes : socialisation précoce ;

I. Le gestionnaire

Le Multi-Accueil est géré par la Communauté de Communes Pouilly en Auxois – Bligny-sur-Ouche.

Adresse de la Communauté de Communes :

Maison de Pays – Le Seuil
21320 POUILLY EN AUXOIS
Tél : 03 80 90 80 44

Le gestionnaire a souscrit une assurance responsabilité civile pour la Maison des Enfants, dont fait partie le Multi-Accueil.

II. Présentation de l'établissement :

1) Situation

Le Multi-Accueil de l'Auxois Sud se trouve dans les locaux de la Maison des Enfants, qui regroupe le Centre de Loisirs Sans Hébergement pour les 3-12 ans, et le Relais Petite Enfance. Le bâtiment est neuf, et se situe à la sortie de Pouilly-en-Auxois.

Coordonnées du Multi-Accueil :

Maison des Enfants
Multi Accueil
Rue Ponsard
21 320 Pouilly-en-Auxois
Téléphone : 03.80.64.01.03

2) Locaux :

Les locaux ont été inaugurés en 2011 et répondent aux normes de sécurité et d'accueil des personnes en situation de handicap.

Ils sont composés :

- D'une entrée commune avec les autres services de la Maison de l'Enfance ;
- D'un espace vestiaires avec casiers, porte-manteaux, table de change ;
- D'un bureau ;
- D'une salle de vie, espace de jeux, de découvertes ;

- De 3 dortoirs : 2 dortoirs pour les enfants dormants en lits à barreaux, un dortoir avec des couchettes pour les plus grands ;
- D'un espace salle de bain avec sanitaires et coin change ;
- D'un espace extérieur commun avec le RPE, avec jeux extérieurs (toboggan, porteurs...) ;
- La salle de jeu du RPE est aussi accessible aux enfants du Multi Accueil, notamment pour les repas, suivant les disponibilités et les besoins ;

3) Jours d'ouverture et horaires d'accueil :

Le Multi-Accueil est ouvert du Lundi au Vendredi, de 7h30 à 18h30.

Les accueils et les départs des enfants n'ont pas lieu entre 12h et 13h, afin d'assurer le repas des enfants en journée continue dans des conditions idéales.

Le Multi-Accueil est fermé les samedis, dimanches, jours fériés, et 5 semaines durant l'année : 1 semaine entre Noël et Jour de l'an, 1 en Avril et 3 semaines en Août l'été.

4) Les accueils proposés :

- **Accueil régulier** : L'accueil régulier nécessite la mise en place d'un contrat, d'une durée maximale d'un an, entre le gestionnaire, représenté par la directrice de l'établissement, et la famille. Le contrat d'accueil prend en compte les besoins exprimés par les parents lors de l'inscription. Il définit clairement les modalités d'accueil de l'enfant : jours et heures de présence de l'enfant, tarification horaire, modalités de règlement.
Des modifications pourront être apportées, en concertation avec la directrice de la structure, en cas de changement de situation personnelle ou professionnelle par exemple.
En accueil régulier, le paiement est mensualisé, suite à réception d'une facture émise par le gestionnaire chaque fin de mois.
Pour un départ définitif, un préavis de 1 mois est à respecter.
- **Accueil occasionnel** : L'accueil est occasionnel, lorsque les familles souhaitent que leur enfant fréquente la structure de temps en temps. Attention, en accueil occasionnel, la famille doit réserver à l'avance le jour et la plage horaire souhaitée. L'enfant est accepté suivant les places disponibles. En cas d'annulation, prévenir 48 heures à l'avance sinon les heures seront facturées.
Les heures réalisées seront facturées chaque mois.
- **Accueil d'urgence** : une place d'accueil est réservée lorsqu'une famille rencontre une situation d'urgence : difficulté passagère (maladie, hospitalisation d'un des deux parents), ou bien lorsqu'un parent sans emploi retrouve un travail / une formation avec embauche immédiate, sans autre possibilité de garde pour son enfant

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif expose les grandes lignes de la pédagogie qui va être mise en place dans l'établissement.

La pluralité de l'équipe apporte des connaissances professionnelles différentes et complémentaires. Ce projet éducatif, basé sur la Charte d'accueil du Jeune Enfant a été discuté, réfléchi en équipe, afin d'arriver à des valeurs communes.

A travers les différentes thématiques (accueil de l'enfant et de sa famille, le travail en équipe, le repas, l'alimentation, le sommeil, les doudous et tétines, le jeu), nous avons fait en sorte de faire ressortir les 10 principes de cette Charte d'accueil (placée en annexe de ce projet d'établissement)

Notre savoir-faire et savoir-être d'équipe est composé de toutes ces petites attentions portées chaque jour auprès des enfants et de leurs familles : des gestes, des paroles réfléchies adressées à l'enfant, le respect du rythme des enfants, des temps d'éveils adaptés, une disponibilité auprès des parents...

Les pratiques énoncées sont des pratiques partagées, que nous mettons en place pour réaliser notre mission d'accueil de l'enfant et de sa famille au sein du Multi-Accueil de manière cohérente.

L'accueil de l'enfant et de sa famille

Les débuts :

Les premières fois :

Le premier contact entre les parents et la structure a lieu la plus part du temps par téléphone. Les parents sont à la recherche d'informations, afin de réfléchir à un projet d'accueil de leur enfant, ou pour obtenir des informations plus précises pour réaliser cet accueil.

Céline RIGAL, animatrice du Relais Petite Enfance, tient le rôle du guichet unique et reçoit les parents en recherche d'un mode de garde. Elle leur explique alors les possibilités d'accueil sur le territoire de la Communauté de Communes en lien avec la Directrice du multi accueil.

Parfois, les parents viennent chercher des informations directement auprès de la structure.

Dans tous les cas, la responsable du Multi-Accueil est là pour écouter leur demande, les aider à exprimer leurs besoins, leur dispenser des conseils pour constituer le dossier d'inscription.

Une fois le dossier constitué, il pourra être présenté en Commission d'attribution des places, devant les élus membres de la Commission des Affaires Sociales, et la chargée de coopération. Seuls les dossiers de demande d'accueil régulier sont présentés en Commission. Les demandes d'accueil occasionnel et d'urgence sont traitées directement par la Directrice du multi-accueil.

Concernant la commission ; suivant les places disponibles, et les besoins exprimés par les parents, un avis sera émis.

Puis la Directrice prévient les parents par courrier de l'avis émis par la Commission, et leur propose de fixer un rendez-vous d'inscription.

L'inscription :

C'est pour beaucoup de parents le premier contact réel avec la structure et l'équipe, qui accueillera leur enfant.

Une première partie est consacrée à la lecture du règlement de fonctionnement, à la rédaction de fiches administratives et du contrat d'accueil.

Puis, la responsable propose une visite du Multi-Accueil aux parents. C'est l'occasion de découvrir les locaux les différents coins jeux, les dortoirs, de rencontrer l'équipe et les autres enfants présents.

C'est aussi lors de l'inscription que les rendez-vous d'adaptation sont convenus.

Le temps de familiarisation :

L'adaptation est le moment pour les parents, l'équipe et l'enfant accueilli de faire connaissance.

Le 1^{er} temps d'adaptation dure 45 minutes. Il permet au parent et aux professionnelles d'échanger autour des rythmes de l'enfant. Pendant ce temps, l'enfant découvre en douceur accompagné de son parent le nouvel environnement. Ce premier temps est un moment privilégié avec une professionnelle qui sera référente de l'enfant sur ses premiers temps d'adaptation pour ensuite faire le relais aux autres. Toutes les professionnelles doivent avoir toutes les données concernant l'enfant et sa famille afin de pouvoir le prendre en charge de manière optimale.

Les éléments utiles pour une continuité de soin de qualité sont demandés : l'heure des biberons, le type de repas mangé, les signes de fatigue, les jeux préférés... Toutes les questions pratiques d'horaires, de fonctionnement et de contrats peuvent être abordées. Parfois, les parents peuvent aborder des sujets plus délicats, comme un accouchement difficile, ou des craintes face à la séparation. C'est la professionnelle qui fera preuve d'écoute et d'empathie, pour rassurer les parents, et créer un climat de confiance.

Puis une première séparation de 30 minutes à 1h a lieu, et le temps de séparation augmente progressivement jour après jour.

La période d'adaptation dure environ 1 semaine.

Toutefois, comme chaque parent et chaque enfant sont uniques, l'adaptation est individualisée au maximum. Nous nous ajustons suivant les réactions de l'enfant / des parents, face à la séparation. On ne peut pas parler d'un modèle d'adaptation type.

Nous pensons quand même que l'adaptation a une fin, et que dans certains cas, pour le bien être de l'enfant il vaut mieux reporter l'arrivée en collectivité.

Certaines adaptations peuvent être plus délicates à appréhender, pour le parent ou le professionnel. C'est le cas lors des séparations délicates, qui peuvent donner un sentiment d'échec de l'accueil, ou bien du parent qui cherche à imposer ses habitudes : la prise en charge en collectivité diffère forcément sur certains points avec la maison, ou des angoisses que l'enfant peut manifester face au départ de ses parents. Les professionnelles adaptent leurs pratiques pédagogiques, favorisent le dialogue avec les parents, les rassurent (de même que l'enfant) et si besoin leur rappellent le règlement de fonctionnement comme cadre de l'accueil.

Pour que l'enfant se sente en sécurité, il doit pouvoir sentir que son parent l'est aussi.

L'accueil de l'enfant et de sa famille au quotidien :

« Le bébé est une personne, chaque enfant accueilli est un être unique. A chaque enfant sera donc donné la perception d'être « seul » dans la structure »

Arnaud Deroo, EJE et psychologue

La place du professionnel :

Accueillir est un travail sur soi. Accueillir demande au professionnel une attitude, un intérêt pour l'enfant et sa famille qui arrivent, avec des regards, des paroles, des gestes adaptés.

Le professionnel doit savoir gérer ses émotions, dans la relation avec les parents, et dans la relation avec les enfants. Le professionnel doit savoir preuve d'une remise en question permanente, sur la manière d'accueillir les parents et les enfants.

Avec le travail en équipe, les professionnelles peuvent se passer le relais face à une situation plus délicate à gérer. Cela permet d'arriver à prendre du recul, parfois mettre des mots sur une émotion. Il est important de savoir reconnaître ses limites, et de savoir faire preuve d'un soutien mutuel entre collègues. Chaque professionnel a son identité propre, c'est ce qui fait la richesse du travail en équipe.

Il est important de mentionner que l'ensemble des professionnelles a une certaine posture envers les enfants, il est établi dans l'esprit de chacune une attitude non genrée. En effet, tant dans nos paroles

que dans nos actes ou les activités que nous pouvons proposer, le mélange et la mixité des genres fait partie intégrante de notre pratique quotidienne, ancrée dans nos esprits de manière naturelle et spontanée.

Pour le bien-être de tous, et pour privilégier un accueil optimal centré sur l'enfant, les professionnelles laissent leur téléphone portable au vestiaire. Cela a également pour vocation de ne pas imposer d'ondes aux enfants. Il n'y a pas de wifi au sein de la structure.

Nous possédons une tablette tactile pour les pointages qui fonctionne en connexion filaire uniquement au moment des transferts de données (le matin avant l'arrivée des enfants et le soir après le départ du dernier enfant).

Du côté de l'enfant et des parents :

Chaque enfant est un être unique. Chaque parent est un être unique.

Le professionnel doit s'adapter, à chaque parent, à chaque enfant. L'accueil est un moment individuel, riche en échanges et partages.

Lorsque plusieurs personnes arrivent en même temps, le ou les professionnels saluent le parent entrant, mais les transmissions se font de manière individuelle. Il est important de transmettre un minimum d'information sur le vécu de l'enfant dans la structure, même si l'échange est bref.

Certains parents peuvent ressentir des difficultés à rentrer dans la salle de vie. C'est à nous, professionnelles de leur proposer de venir accompagner leur enfant, de prendre le temps de se séparer, et de se dire au revoir. D'autres parents peuvent aussi vouloir partir rapidement, voir en catimini. Le professionnel ne doit pas hésiter à lui rappeler combien il est important de se dire au revoir, de verbaliser ce départ. On peut aussi rassurer le parent, qui peut se sentir mal à l'aise face aux pleurs de son enfant. Ces quelques minutes de pleurs peuvent paraître difficiles et longues pour le parent, mais c'est une étape dans le processus de séparation parent-enfant.

Pour l'enfant, il est parfois difficile de laisser son parent partir. Il peut ressentir un sentiment d'abandon, une peur d'être sans son parent. Le professionnel est là pour mettre des mots sur le ressenti de l'enfant, pour l'accompagner à la fenêtre dire au revoir au parent, et pour le rassurer sur la journée à venir. Retrouver son parent est souvent synonyme de grande joie, l'enfant peut s'empresser d'aller vers lui, de se faire prendre dans les bras...

Lors des retrouvailles, nous demandons au parent de signaler sa présence, et de le laisser aller chercher son enfant qui est en train de jouer ou son bébé qui est installé sur le tapis. La professionnelle leur laisse un peu de temps pour permettre au parent d'observer son enfant, de le retrouver après la journée de séparation. Ensuite, vient le moment plus formel des transmissions.

Il est important pour nous de pouvoir impliquer les parents dans la vie de la structure. C'est pourquoi, nous avons mis en place certains projets afin de profiter de moments conviviaux tels que :

- le Café des parents qui a lieu tous les 2 mois environ, nous offrons la possibilité aux parents de prendre le temps ce matin-là de partager un café, un thé ou autre ainsi que des douceurs confectionnées par les enfants et d'échanger sur d'autres thématiques autres que le temps des transmissions parfois trop rapides du matin.

- Les soirées des familles qui ont lieu 2 fois par an (décembre et mai-juin), c'est aussi le moyen pour les parents de se rencontrer, de créer des liens, de mettre un visage sur les copains de leurs enfants. Nous proposons différentes activités afin que les parents puissent partager des moments de jeu, puis la soirée se poursuit avec un apéritif dinatoire pour tout le monde !

- des réunions d'information avec des thématiques portant sur la parentalité : création de produits ménagers à base de produits naturels, création de cosmétiques naturels pour bébé/enfant, ateliers petits pots ...

- une boîte à idée est mise en place pour nous aider à avoir vos retours et/ou suggestions !

- Le cahier de vie, mis en place depuis janvier 2023, nous permet de vous faire vivre les journées de vos enfants au sein de la structure, il est complété par nos soins par des photos, des anecdotes ou encore les productions de vos enfants. Cela crée un beau souvenir de cette période qui passe très vite !

Nous sollicitons aussi les parents pour certaines sorties organisées (en fonction du nombre d'enfants et du lieu) de même que l'entourage : mamie, papi, tonton, tata peuvent être aussi de la partie !

La communication pour les événements liés à la structure se fait beaucoup par mail, mais de nombreuses affiches et sollicitations orales seront proposées également. Cela pourra inclure aussi des événements organisés par la Communauté de Communes ou le Relais Petite Enfance à destination des familles (fête du jeu, journée des associations, spectacles...)

Nous impliquons autant les mamans que les papas, ces derniers étant de plus en plus présents et impliqués dans la vie de leur(s) enfant(s). Les ateliers proposés voient participer de plus en plus de papas avec qui la communication s'est vraiment développée !

Les limites à l'accueil :

En tant que professionnelles, nous ressentons parfois des limites à notre volonté d'offrir un accueil de qualité aux familles et leurs enfants.

Des parents qui parlent une autre langue, un parent pressé ou très discret, ou au contraire trop envahissant peuvent mettre le professionnel dans une situation délicate, qu'il devra apprendre à gérer au mieux. Le professionnel n'est parfois pas toujours disponible pour accueillir l'enfant et sa famille : il peut être en train de donner un biberon, d'animer un temps spécifique auprès d'un groupe d'enfants. C'est pour cette raison que plusieurs professionnels sont présents, de même que nous conseillons aux parents de privilégier les arrivées ou départs avant 11 h ou après 12h30 afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Toutefois, il est important de se dire que l'on fait « au mieux » pour se rapprocher de notre éthique, correspondre à notre philosophie d'équipe.

Il est bien évident que la structure se doit de pouvoir accueillir des enfants en difficulté, ou en situation de handicap. Des PAI (Protocoles d'Accueil Individualisé) sont déjà mis en place pour des pathologies assez fréquentes (allergies alimentaires, asthme), d'autres plus poussés avec un partenariat incluant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire peuvent être mis en place.

Les transmissions :

Les transmissions permettent l'échange d'informations qui sont utiles pour la bonne prise en charge de l'enfant

Les transmissions sont un moment privilégiées, dans l'étape de la séparation, et au moment des retrouvailles.

Nous devons apprendre à toujours mettre l'enfant au cœur de la transmission, toujours s'adresser à lui. Le faire passer du statut d'objet « passif » à celui de sujet « actif », acteur de sa journée au Multi-Accueil.

Une transmission n'est jamais anodine, il faut parfois réfléchir à ce que l'on dit, à qui et comment.

On ne dira pas tous les jours au parent que son enfant est « difficile », cela renforcerait le sentiment de culpabilité.

Par rapport aux parents : la transmission du parent valorise les compétences parentales. Il y a de l'intime dans la transmission parentale. Les parents ont besoin de ressentir une écoute attentive, une compréhension de la part des professionnelles. Les professionnelles ne doivent pas juger les parents, car chaque parent fait avec ses connaissances et ses compétences qui lui sont propres.

Positionnement du professionnel : la professionnelle sait se positionner à une juste distance, est ni trop intrusive, ni trop passive, dans un échange avec un parent. Il faut savoir créer un climat de confiance, pour une prise en charge adaptée de l'enfant.

Pendant les transmissions, nous pouvons faire preuve d'observation, afin de comprendre le lien parent-enfant.

De même il est important de noter une anecdote concernant la journée de l'enfant afin de valoriser l'observation et l'attention portée à l'enfant.

Nous avons également rédigé un livret d'accueil, afin de fournir aux parents un support écrit, un petit condensé de notre fonctionnement !

L'aménagement de l'espace :

L'aménagement de l'espace participe à la convivialité de l'accueil. Les locaux sont décorés, par des dessins, des peintures réalisées par les enfants et par Laura sur certaines vitres, afin de donner un aspect vivant aux locaux. Des photos sont aussi régulièrement affichées dans l'entrée, afin de partager avec les parents des instants de vie des enfants (panneaux photos). Tous les enfants sont en fête pour les anniversaires et ont leur « ballon » avec leur photo et leur date de naissance affichée également dans la pièce de vie principale.

Des jeux peuvent aussi être utilisés comme des moyens pour favoriser une transition en douceur. Les enfants ont souvent un jeu favori, ou le professionnel peut utiliser le traditionnel « 1,2,3 on y va » pour ritualiser la séparation et le moment de l'accueil.

Nous pensons aussi que pour pouvoir se sentir accueilli, les jeux et jouets doivent être installés avant les premières arrivées du matin, et rangés seulement après les derniers départs d'enfants. C'est aussi un moment privilégié pour les derniers où un temps chansons ou histoires est instauré de nouveau.

Ainsi, la pièce de vie sera accueillante, chaleureuse, et l'enfant aura envie de jouer, ce qui sera rassurant et plaisant pour le parent.

Les enfants évoluent au sein de 2 pièces de vie principales : l'une propice au jeu libre, contenant également un espace pour les plus petits, l'autre utilisée pour les repas des grands, les activités dirigées et le décroisement.

Le travail en équipe

Notre équipe est une équipe pluridisciplinaire, ce qui apporte de la diversité dans le savoir-faire et les connaissances auprès des jeunes enfants accueillis, et de leurs parents.

Une communication adaptée permet un travail d'équipe solide, et cohérent auprès des usagers accueillis.

Nous mettons une grande importance à verbaliser nos pratiques, auprès des enfants, mais aussi auprès de nos collègues. En effet, la verbalisation d'une action à venir permet à l'enfant d'anticiper les faits et de ne pas être surpris par nos gestes. Verbaliser envers ses collègues donne du sens et inscrit l'action à venir dans un cadre de travail d'équipe. Cela nous permet aussi d'échanger, d'interpeller nos pratiques, ou bien de partager des motivations communes.

Un outil utile et intéressant pour notre travail d'équipe est l'observation. C'est une démarche à faire par le professionnel. Le but est d'obtenir de meilleures informations, et de meilleures connaissances autour des enfants.

L'intérêt d'une observation d'équipe va nous permettre d'avoir différents points de vue, d'échanger. L'observation est une première étape dans la démarche active de remise en question professionnelle.

Nous organisons deux types de réunions d'équipe : des debriefings , au moins une fois par semaine pendant le temps calme où l'équipe est au complet pour que la direction puisse communiquer de nouvelles données concernant des enfants, des familles ou le fonctionnement de la structure et que l'équipe puisse faire remonter des informations du terrain ; des réunions en soirée après la fermeture de structure pour travailler sur les projets de la structure : l'équipe fourmille d'idées, et très créative et motivée pour élaborer et mettre en place ces nouveaux projets.

Nous bénéficions également de temps d'analyse de la pratique afin justement de prendre le temps de travailler et échanger sur nos pratiques professionnelles, elle vient compléter l'observation dans la remise en question.

Notre équipe a l'avantage d'être en bonne entente et en capacité de communiquer à l'autre si quelque chose nous a interpellés.

Enfin, chaque professionnelle participe à des journées de formation en dehors du temps de travail afin de développer nos connaissances de formation initiale. C'est aussi le moyen d'évoluer avec les nouvelles pratiques, de proposer de nouveaux projets, de pouvoir accueillir les enfants de manière optimale.

Nous avons aussi réfléchi à la mise en place de notre autorité auprès des enfants. Nous sommes convaincues que la mise en place de limites permet une réassurance de l'enfant : à la fois une réassurance physique et psychique. Nous nous voyons comme des « tuteurs » accompagnants l'enfant dans son développement.

La feuille de transmission donne un cadre au travail d'équipe, elle regroupe toutes les informations concernant les enfants accueillis et permet ainsi d'adapter la prise en charge des enfants.

L'accueil des stagiaires :

Accueillir un stagiaire c'est prendre en considération ses besoins (besoin de formation, d'écoute et d'attention). Nous accueillons nos stagiaires avec politesse et respect.

Nous apprécions qu'il/elle se présente, nous explique ses objectifs. Un livret d'accueil lui sera remis au début du stage, afin de regrouper des informations essentielles pour offrir un accueil de qualité.

Nous accueillons des stagiaires :

- stage de découverte 3^{ème}
- stage BEP
- stage CAP
- stage Auxiliaire de puériculture
- stage lycée / BAC PRO
- stage Infirmière/Puéricultrice

Sa place sera définie suivant le type de stage réalisé.

Une fois les objectifs définis, l'équipe se tient à disposition du stagiaire. Il sera invité et sollicité à participer à la vie quotidienne de la structure (temps forts, journée type). Chaque stagiaire est accueilli en tenant compte de son âge, son expérience, sa personnalité.

Toutefois, il nous semble important de rappeler à l'élève stagiaire certains points :

- Il est primordial de respecter le secret professionnel concernant tout ce qui est dit ou fait concernant les enfants et leurs familles de la structure ;
- Il ne faut pas s'accaparer ou privilégier un enfant plus qu'un autre ;
- Il ne faut pas forcer les enfants ;
- Etre auprès des enfants ne signifie pas les prendre aux bras constamment, cela passe par l'observation des besoins de l'enfant ;
- Et enfin, ne jamais laisser un élève stagiaire seul dans la pièce.

Après des parents, suivant le type de stage réalisé, nous laisserons ou non l'élève stagiaire réaliser les transmissions aux parents, ainsi que les accueils et séparations parents / enfants.

Le stagiaire sera identifié par un mot sur le panneau d'affichage, pour prévenir les parents de sa présence, de même qu'une photo qui sera demandé pour les stages de professionnalisation de plusieurs semaines.

Le repas, l'alimentation

Nous distinguons 2 aspects au mot « alimentation » : l'alimentation comme respect des besoins naturels, et l'alimentation comme moment de plaisir pour le tout petit.

Notre objectif principal est de faire de l'alimentation un moment convivial, de partage et de découvertes.

Les moyens mis en place :

Les enfants diversifiés mangent et goutent en même temps, à table, ou dans des petits fauteuils / baby relax adaptés à leurs âge.

Le temps du repas est précédé par le rituel du lavage des mains, pour les enfants en capacité de se laver les mains à la fontaine.

Chaque temps de repas (collation du matin à 9h15, repas et goûter) se termine par un rituel de chansons initié par les professionnelles. Ce temps permet aux enfants de développer l'hygiène corporelle, d'identifier les différentes parties de son corps mobilisées pour le repas et ainsi développer le langage (les plus grands sont sollicités pour choisir la chanson et tous sont amenés à chanter avec nous !)

Le déjeuner à lieu à 11h45, et le goûter à 16h.

Les plus petits peuvent commencer leur repas à partir de 11h, de même que les goûters débutent dès 15h.

Au déjeuner et au gouter, quatre professionnelles sont auprès des enfants. Les enfants en capacité de manger seuls ont une fourchette, une petite cuillère à leur disposition. Ils peuvent solliciter l'adulte si besoin. Les plus jeunes sont accompagnés par l'adulte, c'est le système de la double cuillère. Les cuillères sont également adaptées à l'âge et au développement de l'enfant, de même que le matériel pour boire, les enfants commencent au biberon puis avec la diversification passent au « biberon tasse » et enfin au verre pour les plus grands. Chaque matériel est proposé aux enfants en fonction de leur évolution et développement.

Le matériel adapté et les accompagnements verbaux ou gestuels de l'adulte permettent à l'enfant de développer son autonomie, et de le laisser faire seul, expérimenter par lui-même. C'est aussi le moyen de valoriser l'estime de soi. Dans ce sens, nous disposons de bavoirs élastiqués que les plus grands peuvent enfiler par la tête tous seuls. Nous avons également des bavoirs ficelles pour les plus petits.

Enfin, les enfants mangent dans des assiettes compartimentées afin de leur laisser libre choix sur l'ordre de dégustation !

De petites portions sont servies dans un premiers temps afin qu'ils puissent évaluer leur faim et demander à être servis une deuxième fois. Les petites filles ont aussi le droit de dévorer ! Tous les enfants pourront être resservis, nous les incitons à goûter au moins à tous les aliments avant de demander de nouveau ce qui leur a davantage plu !

Les plus petits, en début de diversification alimentaire, mangent en face à face avec un adulte, dans un baby relax ou un petit fauteuil. Ils sont installés à proximité de la table, afin d'être en contact avec les autres enfants, et de partager un moment ensemble.

Les enfants au biberon mangent à leur rythme. Le premier biberon sera toujours pris le matin à la maison, afin de caler le rythme de l'enfant pour la journée à venir. De même, comme énoncé dans le règlement de fonctionnement, tous les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner avant l'arrivée en structure.

La collation :

Nous avons fait le choix de proposer une collation le matin à 9h30 aux enfants accueillis. Nous proposons des fruits frais, en petite quantité (1 cuillère à soupe par enfant), avec de l'eau à volonté pour les enfants de plus de 12 mois.

En effet, les enfants déjà présents à 9h30 arrivent tôt, le temps de repas à 12h semble lointain. La collation permet à tous de se regrouper autour de la table, de partager un moment calme. Il y a aussi la découverte de nouveaux fruits, et pour certains enfants, un des moments de la journée où ils consomment des fruits frais. Si un enfant n'a pas faim, il n'est pas obligé de manger.

Les enfants arrivant après 9h30 n'auront pas de collation, car l'heure n'est plus adaptée.

Un rituel est instauré avec les plus grands, afin de développer également leur estime de soi et les responsabiliser, nous les sollicitons pour débarrasser la table de la collation et distribuer les gants pour l'hygiène du visage et des mains.

Ce temps de collation marque aussi un rituel dans la matinée. En effet, après la collation, des temps d'éveils plus construits sont proposés aux enfants.

La place de l'adulte :

L'adulte est là pour créer une ambiance conviviale pour les enfants. Il veillera à avoir préparé tout le matériel nécessaire pour que le / les repas se déroulent dans de bonnes conditions, ainsi que les

aliments nécessaires. L'adulte guide le déroulement du repas. Il encourage les enfants à goûter un nouvel aliment sans jamais les forcer, il aide les plus jeunes avec une double cuillère.

Le repas permet aux enfants et aux adultes d'échanger, de partager un bon esprit autour du repas.

L'adulte ne doit pas brimer ou s'opposer à un enfant qui ne mange pas beaucoup. Chaque enfant a sa propre relation à la nourriture, et un enfant qui n'a pas faim peut s'expliquer par divers éléments (enfant enrhumé ; barbouillé, petit appétit, enfant n'aimant pas l'aliment proposé, enfant arrivé tard le matin.) L'adulte fait preuve de bienveillance envers chaque enfant afin de favoriser un repas dans le calme et la convivialité.

Nous tenons à faire attention à l'ergonomie de chaque enfant, c'est pour cela que les enfants qui commencent la diversification sont installés dans des transats et ne seront installés dans des chaises cubes/fauteuil que lorsqu'ils se mettront en position assise seuls. Lorsque la marche sera acquise, l'enfant sera installé dans une chaise à barreaux puis enfin dans une chaise sans accoudoirs.

La diversification alimentaire :

Les repas sont équilibrés et réalisés par l'EHPAD. Ceux-ci sont élaborés grâce à l'intervention d'une diététicienne.

Notre prestataire nous fournit 2 types de repas : un repas mixé (légumes/viande ou poisson) et un repas morceaux composé d'une entrée, un plat chaud, un laitage et un dessert ou fruit.

Ils sont proposés en fonction de l'évolution de chaque enfant et du retour des parents.

Les goûters sont composés d'un laitage et d'un fruit ou compote avec du pain ou cracotte.

Les parents introduisent toujours en premier les aliments auprès de leur enfant.

Il est demandé aux parents de nous transmettre l'évolution de l'introduction alimentaire de leur enfant, pour que nous puissions commander les repas adaptés auprès de notre prestataire. Nous suivons les choix fait par les parents, en matière d'introduction alimentaire. Toutefois, si des choix nous paraissent non adaptés (risques d'allergies par exemple), il est nécessaire d'échanger avec les parents, qui peuvent aussi avoir besoin de conseils et d'informations.

De plus, il sera proposé aux parents d'introduire en structure des aliments non introduits à la maison après un mois de diversification. Tous les nutriments pouvant être introduits entre 4 et 6 mois, et tenant compte des habitudes alimentaires de chaque famille, certains aliments ne sont pas donnés car tout simplement non consommés par la famille. (les professionnelles sont formées sur l'alimentation et la diversification alimentaire)

Nous respectons les choix alimentaires des familles, toutefois, il n'y a pas de substitut.

Si les enfants présentent une/des allergie(s) alimentaire(s), les parents devront fournir **tous** les repas de leur(s) enfant(s) et un protocole d'accueil individualisé sera établi en lien avec notre Référent Santé Accueil Inclusif.

Le sommeil

Les locaux possèdent un espace sommeil, de 3 dortoirs avec fenêtres, séparé de l'espace de vie par un petit couloir.

Chaque dortoir a une porte vitrée qui permet une surveillance des enfants lors des différentes rondes des professionnelles (feuille de suivi avec parafe sur les portes des deux premiers dortoirs). Ils sont également équipés d'un baby phone.

Les enfants ne dorment pas dans le noir complet, les volets restent entrouverts afin d'avoir une lumière tamisée et faire la différence du rythme jour/nuit.

La répartition dans les dortoirs se fait en fonction des âges, mais aussi des rythmes de sommeil.

- **Le premier dortoir** est privilégié pour les plus jeunes, qui ont des rythmes de sommeil très variés, plusieurs siestes par jour. Les enfants sont couchés selon leurs propres besoins.

Les enfants ont des lits à barreaux, et des turbulettes. Des mobiles musicaux et des dessins au mur agrémentent l'espace.

- **Le second dortoir** est réservé pour les enfants ayant un rythme de 2 siestes par jour. Les enfants sont aussi couchés selon leurs besoins.

Les lits sont des lits à barreaux. Certains sont équipés avec des turbulettes et d'autres avec des draps et couvertures.

- **Le troisième dortoir** permet aux enfants de 2-3 ans d'avoir un temps de sieste commun en début d'après-midi. Ils dorment sur des couchettes basses, avec des draps et couvertures.

Un rituel de lecture d'histoires est mis en place avant le temps de sommeil, pour permettre une transition entre le temps de veille / sommeil.

Il y a deux lits « superposés » avec un lit à barreau à l'étage et un lit à couchette en bas. La couchette du bas est semi-fermée, ce qui permet une transition entre le lit à barreau et la couchette basse.

Une professionnelle est présente dans ce troisième dortoir du coucher (vers 12h45) jusqu'au réveil des enfants. Celle-ci permet aux enfants de s'apaiser pour s'endormir dans leur lit couchette.

Les enfants venant régulièrement dorment dans le même lit. Un lit peut être « occupé » par plusieurs enfants, selon les jours de la semaine et les moments de la journée. Les draps et turbulettes sont changés à chaque enfant (respect de l'hygiène). Les lits ne sont pas amenés à bouger de place, afin de garder des repères spatiaux identiques aux enfants.

Un enfant qui dort ne sera pas réveillé, sauf lorsque son parent vient le chercher à son heure de départ. Si l'enfant est seul dans le dortoir, le parent pourra aller le chercher lui-même. Dans le cas contraire, c'est la professionnelle petite enfance qui ira réveiller l'enfant.

Le coucher et le réveil échelonné permet de respecter le rythme des enfants, selon leurs besoins de sommeil.

Au cours de l'année, un enfant peut être amené à changer de dortoir, lorsque son rythme de sommeil se modifie par exemple. Ce changement sera expliqué à l'enfant et aux parents, afin de réaliser la transition en douceur.

Les doudous, les tétines

Le doudou :

Le doudou ou objet transitionnel, permet à l'enfant de se rassurer, de se séparer en douceur d'avec l'environnement familial. C'est une peluche, un t-shirt, un bout de tissu, auquel l'enfant est attaché. Il l'accompagne dans la séparation, le rend plus fort au quotidien.

Au début, le doudou est laissé à l'enfant. Petit à petit, celui-ci apprendra à s'en séparer, à le poser pour jouer, aller en activité ou au repas et à ne le prendre que pour la sieste ou en cas de petit chagrin. Sans distinction, il reste à disposition de tous les enfants, fille ou garçon. Les caractères de chaque enfant leur permettra d'y avoir recours ou pas !

Un meuble à doudou, accessible aux enfants, et non fermé, permet aux enfants de poser leurs doudous, et de les laisser à porter de mains.

Les enfants qui viennent ont la possibilité de laissé un doudou au Multi Accueil.

Certains enfants n'ont pas de doudous identifiés. L'équipe demande aux parents d'apporter la même peluche à chaque venue de l'enfant, pour fixer un repère. Il est aussi possible que l'enfant prenne une peluche du Multi-Accueil, pour avoir avec lui à la sieste par exemple.

Il est parfois difficile pour les très jeunes enfants de se séparer de l'odeur de leur maman. Aussi, nous proposerons à la maman d'emmener un t-shirt ou foulard qu'elle aura porté, afin d'avoir une odeur familière avec soi.

Les doudous n'accompagnent pas non plus les enfants dans la salle de bain, pour des raisons d'hygiène. En cas de difficulté de séparation ou de gros chagrin, un enfant peut garder son doudou lorsque le professionnel lui change sa couche. Il est alors demandé au professionnel de veiller au respect de l'hygiène.

Toujours dans ce même but, les doudous sont rendus à chaque fin de semaine pour qu'ils soient lavés.

Le doudou n'est pas retiré à l'enfant pour le punir, lorsque l'enfant pleure, ou est frustré. Le professionnel ne fait pas de chantage à l'enfant autour du doudou.

Le doudou, comme l'ensemble des affaires de l'enfant devra être identifié à son nom et prénom.

La tétine :

L'enfant a le droit d'emmener sa tétine au Multi-Accueil. Comme pour le doudou, l'équipe veillera à ce que l'enfant s'en sépare avec douceur. La tétine est privilégiée lors des moments de sieste / repos de l'enfant, lors des chagrins, ou pour répondre au besoin de succion de l'enfant. Il est aussi demandé à l'enfant de s'exprimer sans sa tétine, pour faciliter l'expression et la compréhension.

Nous sollicitons les parents afin que leur enfant puisse avoir sa tétine qui reste dans la structure, celles-ci sont stérilisées régulièrement au lave-vaisselle, de même que les biberons.

Le jeu

L'espace doit être adapté aux enfants, à leurs âges, et répondre à leurs besoins (besoin moteur, besoin de contenance, besoin de repos, besoin d'imitation...)

Le jeu est une réponse à un besoin des enfants.

Winnicott distinguait deux types de jeux :

- the Game : un jeu plus encadré et avec des règles
- the Play : un jeu spontané, qui laisse la place à la créativité et à l'expression de l'enfant.

On peut donc parler de jeux libres et de jeux encadrés.

DVPMT MOTRICITE : ENFANT AU SOL, SURCHAUSSES

Les jeux sont proposés aux enfants sans stigmatisation, un petit garçon a autant accès aux robes de princesse lors des déguisements qu'une petite fille a accès aux voitures ou à l'établi dans la salle comme à l'extérieur.

Les rituels :

Les enfants ont besoin de rituels, c'est ce qui rythme leur journée. Le premier commence à 9h avec le temps des histoires et le temps de discussion sur la météo avant la collation.

Nous avons une nouvelle mascotte qui nous aide à ritualiser ces temps, le changement d'espace, le passage à table...Il s'agit de Pan Pan ! Jeune lapin qui se cache dans son chou, il accompagne les enfants et sort sa tête lors des rituels. Les enfants ont fait sa connaissance, il est vraiment mis en place depuis la rentrée de septembre 2022.

Mais Pan Pan ne détrônera pas Cracotte, mascotte depuis quelques années qui vient vivre au domicile le temps d'un weekend ! Elle est adorable et emmène toujours avec elle ses accessoires pour expérimenter votre quotidien (nombreuses tenues, cahier pour nous raconter ses aventures...). Les parents peuvent s'inscrire pour emmener Cracotte sur le weekend qu'ils souhaitent afin que leur enfant profite d'elle et lors du retour dans la structure, l'enfant nous raconte à l'aide du cahier tout ce qui lui est arrivé pendant les 2 jours.

Au Millepatte, on vous fait participer : en plus de Cracotte, les parents peuvent s'inscrire pour amener les livres de la maison le temps d'une semaine. C'est une fierté également pour les enfants qui sont tout heureux de partager leurs trésors avec les copains.

Le jeu libre :

Les enfants sont libres d'aller dans les différents coins jeux :

- coin voitures/garage
- coin poupée / dinette
- toboggan
- coin « jeux sur table »
- coin animaux/ ferme/ personnages

Un coin avec des tapis, mobiles, et hochets est réservé pour les bébés. Ils seront installés à plat dos. Dès qu'ils savent se déplacer, bouger, ramper, marcher à quatre pattes, ils sont libres d'aller explorer l'espace.

Le jeu libre fait partie du développement de l'enfant ; il en a besoin, pour se construire psychiquement. Toutefois l'équipe veillera à proposer des temps plus construits et organisés dans la journée.

Il faut aussi savoir varier les caisses de jeux à disposition des enfants, au cours de la journée et de la semaine. Des jeux variés permettront une meilleure stimulation et un meilleur éveil des enfants. Ils permettent aussi aux enfants de prendre du plaisir au quotidien. Toutefois, en référence à Arnaud Deroo, afin d'éviter trop d'informations en même temps, les différentes caisses de jeu ne sont pas toutes proposées en même temps.

Le jeu encadré :

L'adulte donne un cadre au jeu avec un groupe d'enfant. Des règles simples à respecter sont mises en place, comme par exemple lors d'un jeu de Loto ou de Lynx. Ces jeux s'adressent à des enfants de plus de 18 mois, capables de suivre une consigne simple, et qui peuvent rester attentif et concentrés quelques instants.

Nous proposons des jeux encadrés à 10h,11h et 15h (en fonction de la sieste). Ces jeux regroupent la motricité (en intérieur avec parcours ou en extérieur), jeux de société, relaxation, les différentes animations citées dans les temps d'éveil. Tous les enfants ne pouvant participer à cet atelier, un deuxième est proposé dans la salle principale afin que les enfants restants ne perçoivent pas le « rejet » de ne pas participer à la première activité. A la fin de ces temps d'animation, un temps calme est proposé (histoires audio ou lues).

Les temps d'éveil :

Différents temps d'éveil ou animations» seront proposées aux enfants. Peinture, pâte à modeler, crayons, motricité, collage, manipulation, gommettes, jeux d'eau... Ils permettent aux enfants de découvrir de nouvelles matières, de faire de nouvelles expériences, de développer leurs capacités motrices, psychiques, leur autonomie, le langage...

Ces temps d'éveil ne sont pas obligatoires, ils sont proposés aux enfants, suivant leurs capacités, et leurs envies

Chaque jour, des temps d'éveil différents sont organisés, afin de varier la prise en charge des enfants, et leurs découvertes.

- la motricité :

Celle-ci commence très tôt, et les parents sont conviés à nous aider dans le développement de la motricité de leur enfant : même l'hiver nous installons les enfants pieds-nus pour qu'ils évoluent dans la salle en diminuant le risque de glisser et puis pour permettre aux plus petits une sensation et une relation tactile avec son environnement plus sécurisée et efficace (il est plus facile pour un enfant qui apprend à se déplacer d'utiliser ses orteils nus au sol plutôt qu'avec des chaussettes).

Nous tenons à ce que l'enfant soit acteur de sa motricité : c'est lui qui va aborder les différentes positions (sur le ventre, assis, debout, marche) en fonction de son rythme qui lui est propre. Les enfants évoluent d'abord sur le dos (ne seront positionnés sur le ventre qu'une fois qu'ils se retournent seuls), puis sur le ventre, puis à quatre pattes, puis assis (ne seront positionnés assis, en chaise, qu'une fois qu'ils le font seuls), puis debout. Nous ne faisons pas marcher les enfants, nous ne les mettons pas debout tant qu'ils n'ont pas abordé seuls cette étape de leur développement moteur. Nous limitons les temps dans les transats pour les plus petits pour leur permettre justement un meilleur rapport au sol pour la motricité libre.

Des parcours sont établis afin de développer avec eux leur perception de leur corps dans l'espace et (plaques sensorielles, blocs moteurs pour le dessus/dessous ; dedans/dehors ; saut, marche, accroupi...) ainsi que la confiance et l'estime de soi.

A l'extérieur, nous bénéficions de petites voitures/vélos ainsi que d'une maisonnette avec escalier et toboggan.

- les ateliers peinture :

Anaïs a développé ce projet afin de proposer aux enfants un moyen d'expression varié. La peinture a pour but de faire parler l'imagination de l'enfant à travers les émotions et sa façon de voir le monde. Elle lui permet également de communiquer, de partager avec ses camarades et l'adulte qui l'entourent tout en étant ludique.

La peinture a plusieurs rôles : le développement sensoriel, moteur et social.

- la relaxation :

L'effet attendu de cet atelier est d'améliorer les capacités d'écoute, d'attention et de découvrir les différentes parties de leur corps.

Elle a pour objectif de permettre à l'enfant de mieux se connaître, de procurer un bien-être physique, de développer la motricité fine, d'apaiser leur agitation et se concentrer.

Laura propose ce moment régulièrement, dans le dortoir des grands, sur des tapis ou dans une tente afin que cet espace soit plus « cocooning ». Elle utilise différents matériels pour que les enfants puissent être dans une ambiance de relaxation : projecteur de lumière océan et de musique douce.

Les ateliers relaxation se déroulent en 3 temps : la manipulation par les enfants, le massage par l'adulte et le massage par l'enfant.

- les ateliers cuisine :

Toutes les professionnelles au sein de la structure établissent des ateliers cuisine avec les enfants. Toutefois, ce projet est porté davantage par Sonia. Celui-ci lui tenant vraiment à cœur, elle s'est penchée sur les objectifs réels de ces ateliers et ils sont nombreux : la découverte de nouveaux aliments, de nouvelles textures et saveurs, le développement de l'estime de soi, du langage, de la notion de partage et de patience. Ils permettent également d'accroître leur autonomie. C'est aussi le moment d'imiter les activités de la vie quotidienne et pour les professionnelles, d'éduquer les enfants sur les règles d'hygiène et de sécurité simples.

Enfin, ces ateliers ont pour but, dans un temps ludique de développer la motricité fine et de s'ouvrir sur le monde extérieur selon les recettes proposées !

Sonia a établi un livret de recettes (personnalisé pour les plus grands), et à disposition de tous !

L'ouverture au monde :

Nous mettons en place des partenariats avec les associations locales :

- Ecole de Musique (intervention autour de la découverte des instruments, des sons, de musiques) :

Les séances d'éveil musical ont lieu au multi accueil tous les deux mois avec le directeur de l'école de musique de Pouilly en Auxois. Ces rencontres ont pour but de familiariser les enfants avec des personnes extérieures au multi accueil, elles permettent aux enfants de découvrir le son des instruments, d'avoir la possibilité de les manipuler (développement du langage, de la motricité globale en bougeant au rythme de la musique et motricité fine). Ils découvrent également de nouveaux chants et en appréhendent d'autres plus connus de manière différente.

- Bibliothèque municipale :

Les enfants, en se déplaçant à la bibliothèque municipale de Pouilly en Auxois, ont à leur disposition des livres adaptés à leur âge qu'ils peuvent regarder, manipuler, choisir et ramener au multi accueil pendant 4 semaine. Ce temps est accompagné par une animation lecture sur un thème choisi auparavant. C'est également l'occasion de poser les enfants, de solliciter leur attention mais aussi de développer leur imagination et leur langage.

- Ludothèque

Le multi accueil s'est inscrit à la ludothèque du centre social, elle permet aux enfants de renouveler les jeux qu'ils ont au quotidien à la crèche.

Ces jeux choisis en fonction de l'âge des enfants ont pour but de leur faire découvrir de nouvelles règles de jeu, de manipuler différemment, de faire de nouvelles découvertes d'activités d'éveil.

Ces jeux restent au multi-accueil pendant 1 mois.

- Animation lecture :

En lien avec le Relais Petite Enfance : Fabienne et Céline (Relais Petite Enfance) présentent tous les deux mois un spectacle de lecture auprès des enfants du multi accueil, des assistantes maternelles et des enfants qui les accompagnent. Ils ont pour but de développer l'attention et la concentration de l'enfant, de lui apprendre à apprendre à canaliser son énergie, de maîtriser le langage et exprimer ce que l'enfant a ressenti après le spectacle, de développer l'imaginaire de l'enfant, de lui apporter de nouvelles connaissances.

Les enfants participent activement au décor avant le spectacle en peignant, décorant. Ils ont la grande satisfaction de contribuer à cet événement. C'est aussi le moyen de partager un moment convivial avec les deux services.

Dans les mêmes objectifs, Laura et Fabienne élaborent une fois par mois un spectacle de marionnettes avec un livre pour support qu'elles ont choisi ensemble.

Enfin, nous avons l'intervention de Simone (conteuse dans plusieurs structures petite enfance).

- Rencontres intergénérationnelles :

Fabienne organise tous les deux mois des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD (quand la COVID ou plutôt l'absence de COVID nous le permet !). Les objectifs sont nombreux :

1. Favoriser le lien social entre les générations
2. Partager un moment de détente et de convivialité entre les enfants et les personnes âgées
3. Découvrir d'autres personnes, d'autres lieux, développer d'autres relations
4. Rompre l'isolement social des personnes âgées qui vivent en institution, leur apporter de la gaieté avec cet échange auprès des enfants
5. Sensibiliser les enfants à la continuité de la vie (phénomène du vieillissement)

Chaque rencontre s'appuie sur une activité réalisable avec les enfants et les résidents de l'EHPAD (confection de salade de fruits et dégustation, fabrication de pâte à modeler et manipulation tous ensemble, lecture d'histoires par les anciens aux plus jeunes, chant par les enfants...)

Et parce qu'il est important de permettre aux enfants d'observer et être acteur de leur environnement, nous avons développé un projet jardinage/potager et une sensibilisation à l'écologie :

- jardin/potager :

Adeline est à l'initiative de ce projet dont l'activité est proposée de manière quotidienne. Elle permet à l'enfant de développer le langage, sa motricité fine, son rapport avec la matière (terre : mains sales...), sa patience (il en faut pour voir la graine germer !), son sens de l'observation. Le but ultime est la dégustation des plantations, les enfants peuvent profiter des fraises, de tisanes glacées à la menthe, de salade, tomates...

- écologie et compost

Les enfants restent les futurs citoyens de demain et on commence dès tout petit : tous les fruits consommés (peaux et restes) de même que les chutes de papier finissent au composteur que nous avons en commun avec l'accueil de Loisirs. D'ailleurs, nous sollicitons les parents pour de la matière sèche qui doit être à équivalence avec nos biodéchets (petit bois, feuilles mortes, chutes de papier...). C'est dans cette même idée que les parents sont amenés à nous mettre dans le sac de leur enfant un sac en tissu lavable et réutilisable pour les vêtements souillés de leur enfant, ceci afin d'éviter d'utiliser un sac en plastique à usage unique à chaque change.

Nous utilisons du linge lavable pour l'hygiène des enfants : gants et bavoirs en tissu pour les repas, gants et serviettes en tissu pour les changes, serviettes en tissu pour le lavage de mains.

Enfin, notre but est également d'utiliser des produits sains pour les enfants et pour l'environnement, nous allons donc d'ici fin 2022 confectionner nos produits cosmétiques bios et naturels.

La place du professionnel :

Le professionnel doit être animateur des temps jeux, apporter une dynamique. Il participe aux jeux des enfants : s'invite dans les jeux d'imitation et de faire semblant, et propose des scénarios, afin d'enrichir l'imaginaire des enfants.

Le professionnel soutient, encourage, joue avec les enfants. Il structure et propose des repères dans les jeux.

Il est important de se poser auprès des enfants, pour les observer jouer, évoluer, mais aussi pour participer à leurs jeux. L'adulte installe son regard bienveillant sur les enfants, s'installe physiquement près d'eux, et les accompagne par la parole. En aucun cas il ne juge l'enfant sur ses capacités ou sur sa production. Il valorise l'enfant, et s'adapte à ses possibilités de réalisation.

Le professionnel organise des temps d'éveil, qui demandent plus ou moins de préparation en amont. Il définit le cadre des activités, avec des objectifs de développement adaptés aux enfants.

Philosophie de l'établissement

- garantir et respecter la sécurité physique et affective des enfants ;
- réaliser un accueil de qualité (Projet Educatif) ;
- respect du rythme et des besoins de l'enfant ;
- savoir proposer un accueil individualisé dans un contexte collectif ;
- favoriser une écoute et un soutien à la parentalité ;
- donner une place d'acteur au parent ;
- respecter l'Autre (enfant, adulte) ;
- accueillir des enfants porteurs de handicap, dans la limite des capacités de l'équipe ;
- évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles, être dans le non jugement